



maillage

avec vous, au fil de vos projets

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

ASSOCIATION MAILLAGE

5, allée Léonard de Vinci 59000 Lille
03 20 15 14 18 / contact@maillage.asso.fr

www.maillage.asso.fr
Association Loi 1901 - N°SIRET 433 115 813 00068

Table des matières

LE PROJET GENERAL	2
LE PARCOURS DES POSSIBLES	2
LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE DE LA MEL.....	3
CITESLAB LOOS / MONS-EN-BARCEUL	4
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'UTILITE SOCIALE	5
LA FORMATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS	7
NOTRE EQUIPE	8
L'ASSEMBLEE GENERALE ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
L'EQUIPE PERMANENTE EN 2020	8
TRANSITION VERS UNE ORGANISATION HORIZONTALE	10
LE PARCOURS DES POSSIBLES.....	12
NOS PARTENAIRES SUR CETTE ACTION	12
L'INSCRIPTION TERRITORIALE	12
LES PARCOURS SUR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	13
LES PARCOURS SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCIENNES METROPOLE.....	13
LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE DE LA MEL	14
NOS PARTENAIRES SUR CETTE ACTION	14
L'INSCRIPTION TERRITORIALE	14
LES TEMPS COLLECTIFS	15
L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS	16
RESSOURCES ET SERVICES A DISPOSITION DES PORTEURS DE PROJETS	16
CITESLAB LOOS / MONS-EN-BARCEUL.....	18
NOS PARTENAIRES SUR CETTE ACTION	18
L'INSCRIPTION TERRITORIALE	18
LES ATELIERS COLLECTIFS	19
L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS	20
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'UTILITE SOCIALE	21
NOS PARTENAIRES SUR CETTE ACTION	21
L'INSCRIPTION TERRITORIALE	22
LES SENSIBILISATIONS A L'ESS.....	23
L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS	23
L'ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS	27
LA FORMATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS.....	31
NOS PARTENAIRES SUR CETTE ACTION	31
LE PROGRAMME MAILLAGE	31
LES FORMATIONS « SUR MESURE »	33

Le projet général

L'association Maillage existe **depuis 2000**. Elle a pour objet de « *donner à toute personne l'opportunité d'envisager la création d'activité, structurer et concrétiser une démarche de projet dans son parcours de vie, en bénéficiant d'écoute et de soutien, dans l'optique de favoriser son épanouissement personnel et professionnel.* »

Nous défendons le droit à l'initiative et l'économie sociale et solidaire.

Nos activités s'organisent aujourd'hui autour de 5 axes de travail :

- **Le parcours des possibles** : une action collective pour (se) découvrir, valoriser ses compétences et vivre l'expérience de porteur·euse de projet, dans le département du Nord.
- **Un espace ressources** sur l'entrepreneuriat sur le quartier de Lille sud.
- **CitésLab** : des services destinés aux entrepreneur·e·s ou porteur·euse·s de projets, dans les quartiers prioritaires de Loos et de Mons-en-Barœul.
- **Un accompagnement individualisé** pour tout·e porteur·euse de projet d'utilité sociale dans le département du Nord.
- **Des formations pratiques** et participatives ouvertes à tout·e acteur·rice associatif·ive de la région.

Le Parcours des possibles

Depuis 2019, nous développons le Parcours des Possibles sur les territoires de la Métropole Européenne de Lille (MEL), des communautés d'agglomérations de Valenciennes Métropole (CAVM) et de Porte du Hainaut (CAPH).

Cette action se présente sous la forme de 5 à 7 demi-journées d'animation collective pendant lesquelles nous alternons des activités ludiques et théoriques que nous amenons de manière pédagogique. Dans l'optique d'adapter le Parcours des Possibles aux publics que nous rencontrons, nous l'avons décliné sous trois formats : le premier dit « Parcours compétences » est le plus adapté aux personnes les plus éloignées de l'emploi, le second dit « Parcours emploi » est destiné aux personnes souhaitant se projeter dans un projet professionnel, le dernier dit « Parcours création » s'adresse aux personnes ayant la volonté de structurer un projet de création de structure.

Ces trois formats de Parcours s'appuient sur les mêmes ressorts et ont la même visée : ils ont pour vocation de travailler, entres autres, la confiance en soi et l'estime de soi, l'aisance dans un groupe, la valorisation des individus, la créativité tout en dédramatisant la notion de projet.

En fonction des besoins identifiés par les partenaires prescripteurs du groupe, les parcours sont aménageables en fonction des thématiques identifiées et nous proposons des « séances en option ».

Un parcours type se traduit de la manière suivante :

- **Séance 1** : Mieux se connaître et interagir au sein d'un groupe, à travers l'expérimentation de la dynamique collective et de techniques de communication interpersonnelle.
- **Séance 2** : Dédramatiser la notion de projet, valoriser les compétences des participant·e·s et leur donner un aperçu de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
- **Séance 3** : Créer un projet de groupe (fictif ou à réaliser) en lien avec les besoins identifiés sur le territoire, afin de permettre aux participant·e·s de se réapproprier ce-dernier et de prendre conscience de leurs capacités à y agir. Travailler la prise de décision en collectif.
- **Séance 4** : Présenter de manière claire et synthétique le projet imaginé afin de préparer la séance suivante et de travailler leur capacité à structurer et synthétiser des informations.
- **Séance 5** : Réaliser un videotyping (vous pouvez en visionner un exemple sur [vimeo](#)) afin de travailler la créativité, l'organisation et l'aisance à l'oral.
- **Séance 6** : Bilan de fin de Parcours visant à valoriser l'ensemble des compétences mobilisées par les bénéficiaires tout au long des séances.

La Fabrique à entreprendre de la MEL

Depuis 2018, Maillage s'inscrit comme Espace Ressource dans le réseau de la **Fabrique à entreprendre de la MEL**.

Avec son action du Maillon, son offre de service aux porteur·euse·s de projets des quartiers prioritaires de Lille sud et de Loos s'est élargie.

- Un accueil de toute personne se posant des questions sur la création d'entreprise a été assuré depuis 2019 pour leur offrir une écoute et des conseils de premier niveau amenant généralement à une orientation répondant à leurs besoins actuels. Orientation faite dans le réseau de nos partenaires de la création.
- Un accompagnement proposé par Maillage pour les projets d'utilité sociale.
- Une programmation de temps collectifs sur des thématiques transversales, ouverte à toutes et tous
- L'animation de sensibilisations chez nos partenaires sur l'ESS et la méthodologie de projet
- Des permanences d'expert·e·s dans nos locaux
- Une offre de ressources et de services via un espace de ressources documentaires et une veille partagée sur notre page Facebook ainsi que notre fil d'actus mensuel. Mais qui s'est également concrétisée en 2019 par la création d'une plateforme numérique collaborative.

CitésLab Loos / Mons-en-Barœul

En 2021, nous arrivons à la cinquième année du dispositif qui a débuté en mai 2017 sur le territoire de Loos et Mons-en-Barœul. Ce dispositif national qui fêtera ses 20 ans en 2022 est un dispositif qui a un impact à long terme sur les habitant·e·s des quartiers prioritaires et sur les représentations sociales autour de la création d'activités économiques.

Pour rappel, en 2017, les premiers mois d'activité de mai à décembre ont mis l'accent sur les actions de maillage territorial. Afin de mettre en place l'action, un travail important de rencontres avec les partenaires locaux et les partenaires de la chaîne de la création était primordial pour faire connaître le dispositif, mieux connaître les partenaires pouvant être un soutien pour celui-ci (mobilisation, prescripteurs, orientation etc.) et commencer à construire des partenariats solides. Des plans d'actions ont donc été co-construits pour l'année 2018 qui a été une année de mise en place concrète d'actions de sensibilisation et d'accompagnement. L'année 2019, quant à elle, a permis au dispositif de s'ancrer sur les territoires concernés et de montrer son potentiel.

L'année 2020 a connu une refondation des objectifs du CitésLab. Le nouveau cahier des charges BPI modifie les objectifs et les actions CitésLab mais toujours pour la même finalité : permettre aux habitant·e·s, porteur·euse·s de projet d'entreprise et entrepreneur·euse·s résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de bénéficier d'un appui dans la structuration de leurs projets d'entreprise et de sécuriser leur parcours pour ensuite les orienter vers les réseaux d'accompagnement.

Pour atteindre cette finalité, 4 types d'actions sont mobilisées :

1- La prospection :

- Réaliser des actions de prospection directe en allant au contact des publics cibles du dispositif CitésLab – Révélateurs de Talents (hors les murs)
- Réaliser des actions de prospection indirecte via la mobilisation des prescripteur·trice·s locaux

2- La préparation et l'orientation :

- Accueillir les porteur·euse·s de projets au sein même de leurs quartiers
- Aider les personnes porteuses de projet à passer du stade de l'idée à celui de projet
- Apporter un premier niveau d'information
- Accompagner les personnes porteuses de projet à structurer l'idée de création
- Désamorcer les projets qui ne présentent pas d'adéquation personne-projet ou de potentiel suffisant et les orienter vers les bons partenaires
- Qualifier l'état d'avancement de la démarche entrepreneuriale en vue d'une orientation adaptée vers les structures de l'écosystème entrepreneurial
- Orienter les projets désamorcés vers les structures et services adaptés à leurs besoins
- Orienter les entrepreneur·euse·s ayant déjà créé leur activité en fonction de leurs problématiques et en demande d'un appui ou d'un conseil

3- L'animation :

- Organiser et animer une série d'événements/temps autour de la création d'entreprise à raison d'une fois par mois.
- Animer un réseau de prescripteur·trice·s susceptibles de repérer dans leur environnement des personnes porteuses de projet et entrepreneur·euse·s.
- Communiquer autour du dispositif CitésLab - Révélateurs de Talents, auprès des habitant·e·s des quartiers prioritaires, des acteur·trice·s agissant au niveau local pour faciliter le repérage des porteur·euse·s de projet potentiel·le·s et entrepreneur·euse·s installé·e·s

4- Référent du parcours :

- Assurer un suivi tout au long de la chaîne de création de leur activité en assurant la mise en relation de chacun·e avec le partenaire le plus adapté selon chaque étape d'avancement du processus de création
- Mesurer l'impact qualitatif et quantitatif des actions menées notamment via l'outil extranet de reporting CitésLab

L'accompagnement de projets d'utilité sociale

L'accompagnement à la création d'activité de projets d'utilité sociale est une des activités historiques de Maillage. Elle s'inscrit pleinement dans le projet associatif à travers ses objectifs d'émancipation des personnes et de droit à l'initiative.

Cet accompagnement est **individualisé** (un·e accompagnat·eur·rice accompagne une personne porteuse de projet), **global** (sur l'ensemble des aspects de l'entrepreneuriat), **longue durée** (de l'idée jusqu'à la création et la pérennisation, soit 2/3 ans) et **gratuit**.

Cet accompagnement vise l'**autonomie** des porteur·euse·s de projets, leur **appropriation** du rôle de chef·fe d'entreprise, le développement de projets d'utilité sociale répondant à des **besoins de proximité**, porteurs de valeurs démocratiques, respectueux de l'humain et la **création d'emplois de qualité**.

La posture d'accompagnement de Maillage rejoint les approches de ses autres activités (proche de l'éducation populaire). Plus précisément, elle consiste en :

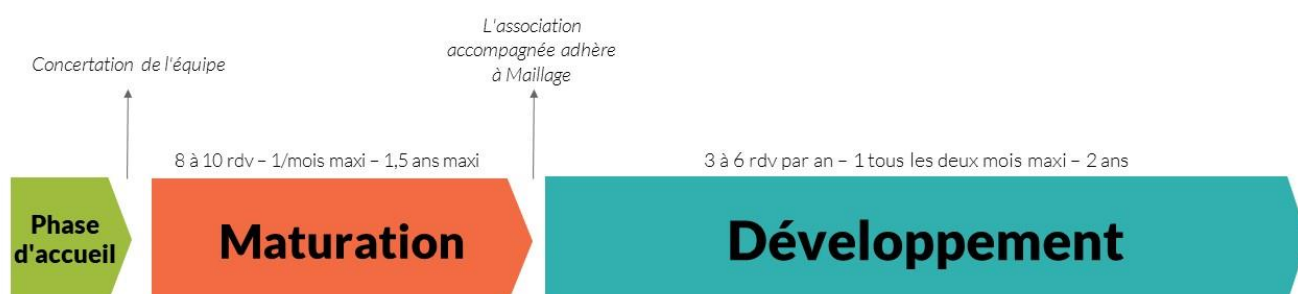
- Une approche **individuelle et personnalisée**, basée sur l'**écoute**, **adaptée** selon le parcours des porteur·euse·s de projets, leur situation professionnelle et personnelle, leurs besoins et respectant le rythme de chacun·e.
- La construction d'un **espace de confiance** et la garantie de confidentialité des informations échangées au cours de l'accompagnement, permettant une liberté de parole.
- Le **non-jugement et la bienveillance** de l'accompagnateur·trice qui travaille dans le respect des personnes et de leurs idées. La mise en place d'une relation équilibrée entre porteur·euse et accompagnateur·trice, dans un climat convivial.

- La **liberté d'action et de décision** laissée à la personne porteuse de projet sur l'orientation de son projet et la définition de ses objectifs. L'accompagnateur·trice écoute, conseille et soulève des points de vigilance pour permettre la prise de recul sur les décisions relatives au projet sans y prendre part.
- La volonté d'amener les porteur·euse·s de projets à **trouver par eux·elles·mêmes** les informations, les ressources techniques et personnelles utiles à la réalisation du projet. L'accompagnateur·trice est facilitateur·trice du développement des compétences des porteur·euse·s de projets.
- La valorisation des progressions et des avancées réalisées par les personnes porteuses de projets, nécessaire à la confiance en soi et la motivation. L'accompagnateur·trice, au-delà du conseil technique, apporte un **soutien moral** au·à la porteur·euse de projet et l'aide à faire face aux éventuelles difficultés rencontrées dans le parcours de création.

En termes de **contenu**, l'accompagnement de Maillage demeure donc global et aborde l'ensemble des aspects de l'entrepreneuriat : le projet, le diagnostic des besoins, l'ESS, les statuts/l'organisation interne, le financement/la gestion financière, les ressources humaines et la place du·de la porteur·euse de projet.

Le parcours d'accompagnement est constitué de différentes phases

Les différentes phases de l'accompagnement (cf « Les étapes »)



Quel parcours pour quel profil ?

- Porteur de projet d'utilité sociale : **accueil + maturation**
Si création d'une association et volonté de création d'emploi, + **développement**
Si autre choix, orientation vers un autre acteur de l'accompagnement
- Association, en amont de la création du premier emploi : **accueil + maturation + développement**
- Association employeuse de moins de 3 ans : **accueil + développement**

A travers ce dispositif d'accompagnement à la création, nous participons également à des **dynamiques partenariales** et nous proposons des **sensibilisations à la création d'activité en ESS**.

La formation des acteur·trice·s associatif·ive·s

Depuis sa création, Maillage propose des actions de formation et des ateliers à destination des acteur·trice·s de l'économie sociale et solidaire.

Programme proposé par Maillage

Ce programme de formation était composé en 2020 de quatre modules.

- Les fondements de l'ESS et du statut associatif / le fonctionnement associatif
- Montage et développement de projets d'utilité sociale
- La fonction d'employeur dans une association
- La gestion financière associative

Ce programme cible d'une part les personnes porteuses de projets accompagnées par Maillage, en complément du suivi individuel. Et d'autre part des porteur·euse·s de projets, bénévoles ou encore salarié·e·s associatif·ive·s. Les formations sont ouvertes à tou·te·s, elles sont rendues accessibles et ne nécessitent pas de prérequis. Les contenus sont adaptés à chaque groupe autant que possible



Interventions sur-mesure

Maillage anime des formations à la demande de différents partenaires : Maisons des Associations, centres sociaux, têtes de réseau, associations de tous secteurs, services publics...

Ces formations touchent : des porteur·euse·s de projets, bénévoles, salarié·e·s, dirigeant·e·s associatif·ive·s. De l'initiation de quelques heures à un programme approfondi de plusieurs jours, différents formats sont possibles pour s'adapter aux besoins des participant·e·s. Les formations peuvent prendre la forme d'ateliers lors desquels chacun travaille son propre projet.

Notre approche pédagogique

L'équipe s'inspire des principes de l'éducation populaire dans ses actions de formation. Une attention particulière est portée à l'accessibilité et l'échange au sein du groupe.

Les formateur·trice·s alternent entre exercices pratiques et apports théoriques. Ainsi, dès que cela est possible, des temps de travail sont prévus afin de permettre une mise en pratique immédiate des contenus de formation. Cela entraîne une dynamique de groupe favorisant l'entraide et la coopération.

Les intervenant·e·s tiennent compte de la situation et du vécu de chaque stagiaire et se basent sur les expériences, les connaissances et les questions particulières des participant·e·s pour nourrir le groupe de cas concrets. Les formateur·trice·s étant également accompagnateur·trice·s, leurs apports sont en permanence illustrés par des exemples et cas pratiques.

Notre équipe

L'assemblée générale et le conseil d'administration

	2018	2019	2020
Adhésions	15 adhérent·e·s : 2 personnes physiques et 13 personnes morales	15 adhérent·e·s : 6 personnes physiques et 9 personnes morales	28 adhérent·e·s : 8 personnes physiques et 20 personnes morales
Administrateur·trice·s	5 administrateur·trice·s : 5 renouvellements	4 administrateur·trice·s : 3 renouvellements et 1 nouvelle	8 administrateur·trice·s : 2 renouvellements et 6 nouveaux·elles.
Nombre de réunions	1 AG ordinaire : le 25 juin 2018 9 réunions de CA	1 AG ordinaire : le 13 juin 2019 6 réunions de CA	1 AG extraordinaire et 1 AG ordinaire : le 9 juillet 2020 12 réunions de CA et 1 réunion de bureau

L'équipe permanente en 2020

L'équipe permanente est constituée de salarié·e·s aux compétences transversales, avec des expertises diverses et variées, adaptées aux missions de l'association :

- Julien SEGAS : Directeur, 1 ETP, en poste du 03 juin 2019 au 21 janvier 2020
- Sylvain MASCLÉ : Chargé de mission création, référent sur la coordination de l'accompagnement, 1 ETP
- Audrey LE COUTOUR : Chargée de mission création, référente sur les actions de formation, 0,91 ETP
- Timothée DUROT : Secrétaire Comptable, 1 ETP
- Audrey BORDAS : Chargée de mission création, référente de l'espace ressources, 1 ETP
- Mahmoud NABIH : Chargé de mission création, référent sur le CitésLab Loos-Mons-en-Barœul, 1 ETP
- Coline MAYNE : Chargée de Mission Parcours des possibles, 1 ETP, en poste du 10 décembre 2018 au 31 octobre 2020
- Marine CABUSA : Chargée de mission Parcours des possibles, 1 ETP

- Noémie PASQUIER : Animatrice du Parcours des possibles, 0,80 ETP, en poste depuis le 26 octobre 2020

L'association Maillage a également accueilli 2 services civiques au cours de l'année 2020 :

- Manon BUFQUIN : Ambassadrice de l'économie sociale et solidaire, du 02 Décembre 2019 au 1er août 2020
- Maimounatou TOURE : Soutien à un programme de découverte de l'entrepreneuriat, du 02 Décembre 2019 au 1er août 2020

	Clôture au 31/12/2018	Clôture au 31/12/2019	Clôture au 31/12/2020
Effectifs	7,91	7,71	6,71
Embauches	2	3	1
Départs	1	3	2
Heures de travail effectif	9 080 heures de travail	10 276 heures de travail	14 046 heures de travail

Transition vers une organisation horizontale

Après 20 ans d'existence et à la suite d'une période de transition marquée par plusieurs départs de direction, **le pilotage de Maillage a été repensé en 2020.**

Jusqu'à présent organisé sur un fonctionnement pyramidal (conseil d'administration – direction – équipe salariée), l'absence de direction a amené l'équipe salariée à assumer, avec l'appui du conseil d'administration, certaines fonctions dans la gestion quotidienne de l'association. Cette période transitoire a dirigé la proposition du CA de poursuivre l'expérience en instituant un fonctionnement interne sans poste de direction. Cette proposition marque une confiance du conseil d'administration envers l'équipe salariée, elle-même très investie dans la prise en charge de la transition.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation est passée préalablement par des échanges importants au sein de l'équipe salariée, marquant préalablement une volonté partagée de fonctionner sous ce nouveau schéma. La première étape a été de balayer l'ensemble des tâches habituellement prises en charge par la direction afin de les répartir en interne et commencer à structurer l'organisation. Dès lors, il est rapidement apparu la nécessité d'améliorer certains de nos outils internes et de nous faire accompagner sur la mise en œuvre de ce nouveau fonctionnement.

Nous avons donc été, en 2020, accompagnés par Martin Boutry de la coopérative Rezoom. Cet accompagnement nous a permis de structurer notre réflexion commune sur le fonctionnement de l'association et sa transition vers une organisation horizontale et d'entamer une démarche de co-construction de cette dernière.

A la suite de cet accompagnement et jusqu'à la fin de l'année, l'équipe de Maillage a expérimenté les nouveaux outils développés et a continué à dessiner les traits de ce nouveau fonctionnement en rédigeant notamment 2 documents socles : le registre et la constitution.

- Le registre est un document présentant la nouvelle organisation interne de Maillage composée de cercles thématiques (gestion financière, ressources humaines, communication externe, vie associative, matériel et locaux), eux-mêmes composés de salarié·e·s et d'administrateur·trice·s.
- La constitution est un recueil des principes et pratiques du fonctionnement horizontal chez Maillage. Ce document retrace le contexte, les principes/valeurs et les outils constituant notre pratique au quotidien.


Organigramme de Maillage


 Cercles

 1 Administrateur·trice
1 Salarié·e

Rôles:

 Coordinateur·trice

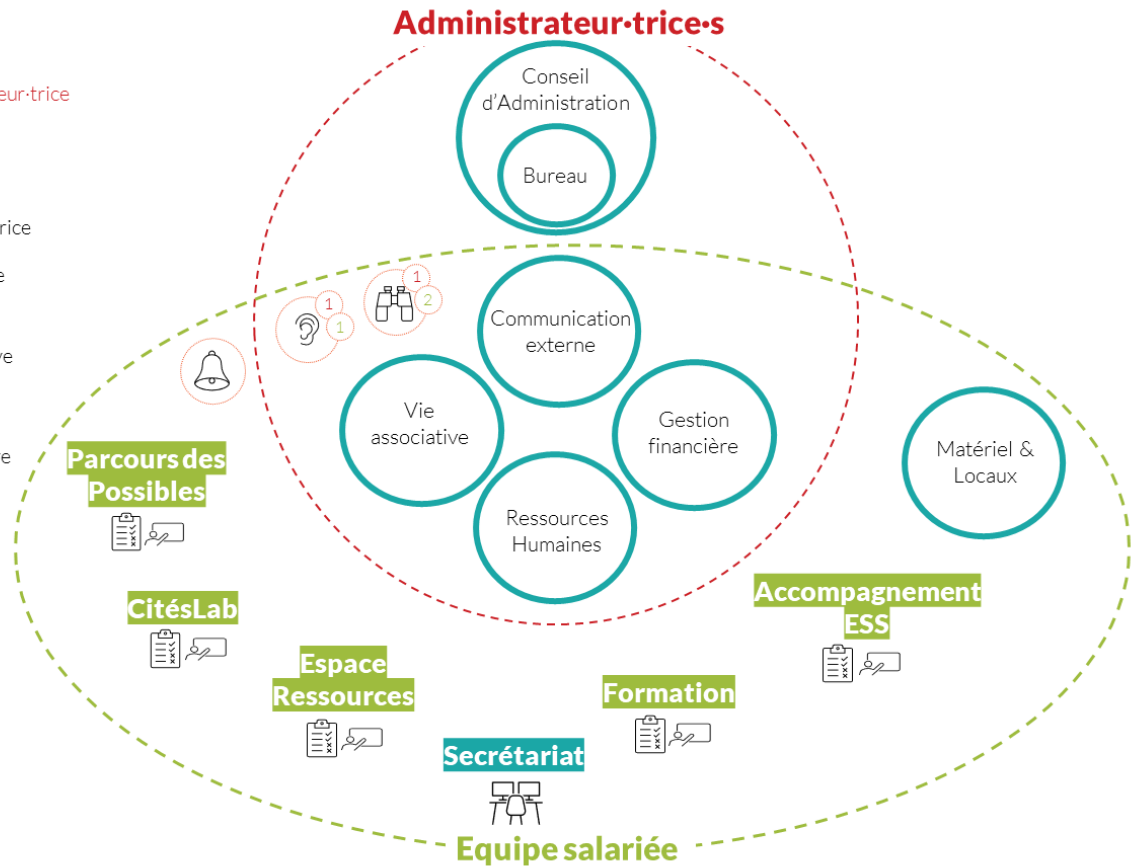
 Animateur·trice

 Assistant·e
administratif·ive

 Vigie

 Oreille attentive

 Sonneur·euse
d'alerte



Le Parcours des possibles

Nos partenaires sur cette action

Nos partenaires financiers sur l'action Parcours des Possibles sont :

- L'Etat par l'intermédiaire de la Politique de la Ville
- Le Département du Nord pour les bénéficiaires du RSA
- La Métropole Européenne de Lille (MEL)
- La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) via la Politique de la Ville
- La ville de Lille via la Politique de la Ville et ses 12 quartiers prioritaires
- La ville de Loos via le service de l'action économique sur les quartiers politique de la ville
- La ville de Villeneuve d'Ascq via le service de l'action économique sur les quartiers politique de la ville

Les partenariats techniques sont indispensables à la mise en œuvre des Parcours des Possibles, car ils s'organisent principalement grâce aux partenariats créés avec les acteur·trice·s de terrain qui sont au contact des habitant·e·s des quartiers politique de la ville et des bénéficiaires du RSA.

- Partenaires de la cohésion sociale : les CCAS et centres sociaux, les maisons de quartiers de Moulins (Moulins Coop) et des Genêts à Villeneuve d'Ascq
- Partenaires de l'insertion et de l'emploi : Pôle Emploi (Villeneuve d'Ascq et Lille), TZC de Loos et préfiguration des nouveaux TZC sur la métropole (Lille Fives), Villeneuve d'Ascq.

L'inscription territoriale

L'inscription territoriale se fait principalement par la participation aux évènements de nos partenaires.

Pour exemple, nous prenons part à tout Comité Local de Mobilisation (CLE) ou Comité de mobilisation des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) avec lesquels nous sommes amenés à travailler afin de contribuer à la dynamique des TZCLD de la MEL qui prend son essor avec la 2^{ème} loi et les nouveaux territoires en cours de sélection comme Villeneuve d'Ascq ou Lille Fives. De la même manière nous maintenons le partenariat avec le TZCLD de Loos depuis son origine lors de la 1^{ère} loi.

De même, il est possible que nos parcours donnent lieu à des temps de restitution, cela a déjà été le cas début 2019 avec celui du Centre social de Vieux-Condé devant des représentant·e·s de la ville, habitant·e·s et partenaires.

Les parcours sur la Métropole Européenne de Lille

Malgré l'année particulière en raison de la crise sanitaire, tous les parcours prévus sur la MEL ont pu être réalisés. Le principal impact du contexte sanitaire se fait ressentir sur la méthodologie (en effet des parcours ont été réalisés en visioconférence, ce qui n'a été possible que grâce à une forte implication de nos partenaires) et sur le Parcours spécifique de Loos car seulement 3 participant·e·s ont pu être touché·e·s.

Cependant un maintien et un renouvellement des partenariats est à constater, notamment sur Villeneuve d'Ascq avec Pôle Emploi.

Les parcours sur la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

L'année 2020 a été particulièrement compliquée pour rassembler des groupes en grande partie en raison de notre dépendance aux partenariats : qu'il s'agisse d'une période de déconfinement ou non, les acteur·trice·s du Valenciennois se sont montré·e·s beaucoup plus réticent·e·s à accueillir du public, même en petits groupes en comparaison avec la MEL. Aucun parcours n'a donc pu être mis en place auprès des bénéficiaires du RSA sur le Valenciennois.

A ceci peut s'ajouter un « épuisement » de nos partenariats sur la CAVM, car il n'y a pas de renouvellement du public d'une année sur l'autre et que la possibilité de renouveler des parcours s'avère limitée.

Le tableau suivant fait état des lieux des participations sur la CAVM et la MEL :

Territoire	Nombre de parcours	Nombre de participant·e·s	dont RSA ou QPV	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
RSA CAVM	0	0	0 (RSA)	0	0
PV CAVM	0	0	0 (QPV)	0	0
PV Lille	1	11	9 (QPV)	10	1
PV Villeneuve d'Ascq	2	20	15 (QPV)	11	9
PV Loos	1	3	3 (QPV)	1	2

La Fabrique à entreprendre de la MEL

Nos partenaires sur cette action

L'appel à projet initial MEL-AFE / FEDER s'est terminé au 30 juin 2020 avec un allongement pour l'atteinte des objectifs jusqu'au 30 décembre 2021 aux vues des difficultés rencontrées liées à la crise sanitaire.

La MEL a renouvelé en 2020 son soutien sur le développement de l'espace ressource de Maillage dans le cadre du réseau Fabrique à entreprendre de la MEL et l'Etat a également permis une poursuite de l'action dans le cadre d'un soutien du CGET contrat de ville.

L'action de l'espace ressources se met en œuvre sur le quartier de Lille sud en partenariat avec le réseau Fabrique à entreprendre composé de partenaires de la création implantés ou ayant une action dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL : la Maison de l'emploi Lille Lomme Hellemmes, La Mission locale Métropole Sud, Maison de l'emploi Métropole Nord-Ouest, la MiE du Roubaïsis, la Mission locale Val de Marque, la Plaine Image, le GRDR et la BGE.

Le réseau Fabrique à entreprendre s'inscrit dans le réseau plus large de la création d'activité sur la MEL et interagit avec les autres partenaires tels que : Nord Actif, les plateformes d'initiatives, les chambres consulaires, CitésLab, Positive Planet, Little Big Women, Grands Ensembles, Opteos, Toerana Habitat ...

Enfin, au niveau local, l'espace ressources de Maillage s'inscrit dans le quartier de Lille sud et interagit avec les associations et partenaires locaux tels que : Pôle Emploi Lille grand sud, la Mairie de quartier Lille sud, le centre social de l'Arbrisseau, le centre social Lazare Garreau, la Fabrique du Sud ...

L'inscription territoriale

Un comité partenarial a été co-organisé le 05 mars 2020 à la Fabrique du Sud avec nos partenaires de la Fabrique à entreprendre intervenant sur le quartier de Lille sud :

- la Maison de l'Emploi Lille sud,
- le GRDR,
- la BGE.

Ce comité partenarial a rassemblé **22 participant.e.s**, partenaires financiers du projet et partenaires locaux du quartier et la coordination des acteur·trice·s sur le quartier a été largement appréciée par les partenaires présents. La complémentarité de nos actions respectives est mieux assimilée et tou·te·s les acteur·trice·s locaux·ales peuvent s'approprier les différents services que nous proposons pour proposer en interne une orientation des habitant·e·s porteur·euse·s de projet.

Maillage ancre son action d'espace ressource sur le territoire de Lille sud en participant aux actions des partenaires locaux :

- Le Village des créateurs de Pôle Emploi Lille Grand Sud, le 20 février 2020
- L'action « Find your future » avec plusieurs partenaires du quartier et initiée par le Centre social de l'arbrisseau et le Valdocco. L'action a été préparée sur l'année 2020 mais a dû être reportée pour être organisée dans les meilleures conditions possibles. Elle aura lieu au printemps 2021.

Les temps collectifs

L'organisation des temps collectifs a été un peu mise à mal en 2020 à cause des confinements et de la généralisation du télétravail. Nous avons tout de même pu proposer des temps en visioconférence qui nous ont permis de garder le lien avec les partenaires et les porteur·euse·s de projets.

7 temps collectifs ont été proposés en 2020 :

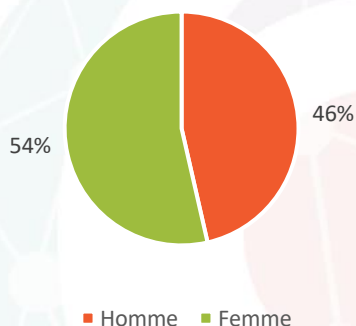
Date	Thématique	Nombre de participant·e·s	
		Total	Dont QPV
04/02/2020	Méthodologie de projet avec Moulins Coop	8	8
13/02/2020	Vie perso / vie pro	4	
03/03/2020	Troquez vos bonnes idées !	10	4
27/03/2020	Covid-19 : Comment décrypter et mettre en œuvre les mesures ?	Webinaires animés par Harmonium	
07/05/2020	Covid-19 : Comment préparer la sortie du confinement ?		
06/10/2020	Financements à la création avec l'ADIE	8	8
10/12/2020	Aides publiques à l'embauche avec le Pôle Emploi de Villeneuve d'Ascq	16	4

L'accueil de porteur·euse·s de projets

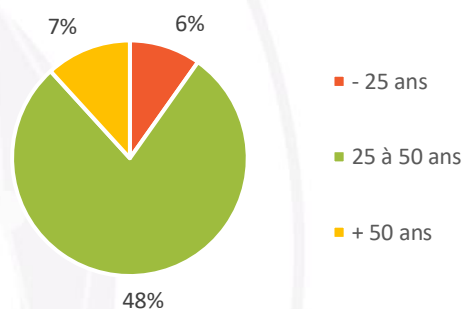
En 2020, **84 personnes** sont passées par le Maillon, que ce soit pour un accueil, un temps collectif, une sensibilisation ; dont 53 habitant·e·s de quartier prioritaire de la politique de la ville.

Concernant les services proposés par l'espace ressource, **les accueils individuels ont touchés 54 porteur·euse·s de projet**, dont 35 en quartier prioritaire de la politique de la ville (38 en territoire fragile) avec un accueil principalement composé de demandeur·euse·s d'emploi ayant un niveau BAC+.

Ratio femmes / hommes



Tranches d'âge



Ressources et services à disposition des porteur·euse·s de projets

L'espace ressources

En 2020, et grâce au financement de l'appel à projet MEL-AFE/FEDER qui a soutenu l'action de la Fabrique à entreprendre de la MEL, nous avons pu réaménager notre accueil afin d'y installer un espace ressources contenant une large palette de documentation sur les sujets de l'ESS, le fonctionnement associatif mais aussi la création d'entreprise classique, l'étude de marché, la formation professionnelle, la comptabilité, la qualité de vie au travail ...

Cet espace s'est également doté de **2 bureaux mis à disposition** des porteur·euse·s de projet afin de travailler et consulter la documentation sur place.

Le fil d'actus

Que contient-il :

- Actualités concernant les activités de Maillage et à destination de tous : formations, événements, forums...
- Actualités utiles aux porteur·euse·s de projets
- Appels à projets
- Événements autour de l'ESS et de la création d'activité
- Infos juridiques : droit des associations, droit social
- Guides pratiques...

Les articles sont **courts et factuels**. L'objectif n'est pas d'apporter une analyse ou un point de vue, mais de sélectionner des informations utiles vers lesquelles les lecteur·trice·s sont renvoyé·e·s via des liens.

A noter en 2020 :

- 8 fils d'actus ont été publiés.
- L'envoi est fait à 713 personnes par mois en moyenne. La liste est passée de 631 contacts en 2019 à 713 en 2020.

Le taux d'ouverture est de 32% et le taux de clics d'environ 20%. Ce sont des résultats très positifs car dans notre secteur, ces taux sont en moyenne de 25,3% et 4,2%¹.

La page Facebook

Existante depuis plusieurs années, elle a réellement été dynamisée en 2017 avec la publication d'actualités de façon régulière et l'arrivée de nouveaux abonné·e·s. Elle compte fin 2020 **866 abonné·e·s** (668 fin 2019).

Que contient-elle :

De manière générale, la page Facebook permet de donner un plus grand panel d'informations que le fil d'actus et le site internet de Maillage. Nous y publions donc des informations similaires à celles du fil d'actus mais également les coulisses de Maillage (les moments conviviaux, les interventions extérieures, les formations...). Les publications ne sont pas nécessairement des actualités, il peut également s'agir d'informations que l'on juge utile de partager avec les porteur·euse·s de projets.

Un groupe « porteur·euse·s de projets » permet aux personnes accompagnées et anciennement accompagnées d'échanger dans un groupe fermé : échanges d'infos et bonnes pratiques, échanges de nouvelles sur l'évolution des projets des un·e·s et des autres etc. Ce groupe compte aujourd'hui **123 membres**.

¹ <https://fr.sendinblue.com/blog/statistiques-email-marketing-indicateurs-cles-performances-moyennes/>

CitésLab Loos / Mons-en-Barœul

Nos partenaires sur cette action

Les partenaires de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprise :

- Nord Actif
- La Fabrique à entreprendre de la MEL
- Initiative Lille métropole Sud
- ADIE
- CMA
- CCI
- BGE

Les collectivités territoriales :

- La ville de Mons-en-Barœul
- La ville de Loos
- La MEL

Les associations de formation et d'actions sociales :

- L'AREFEP
- Le Centre social Imagine
- L'espace Arago
- L'espace ressource jeune
- Le PIJ
- Passerelles et Compétences

Les structures de l'insertion professionnelle :

- Le PLIE
- Perspectives Emploi
- La mission locale
- Pôle Emploi Loos / Haubourdin
- Pôle Emploi Villeneuve d'Ascq / Mons-en-Barœul
- La Fabrique de l'emploi (EBE de TZCLD Loos)
- Le Réseau Alliance
- La fondation FACE

L'inscription territoriale

Les permanences permettent d'assurer une présence physique sur les territoires d'intervention et d'accueillir les habitant·e·s intéressé·e·s par la création d'entreprise, au sein même des quartiers prioritaires.

Dans la continuité de 2018 et 2019, nous mettons en place des permanences tous les mois :

- Deux permanences par mois à Mons-en-Barœul
- Deux permanences par mois à Loos

Elles ont dû être interrompues à partir du premier confinement en mars 2020.

Concernant Mons-en-Barœul, les trois lieux de permanences se situent à différents endroits du QPV Nouveau Mons – Les Sarts – Dombrowski et accueillent des typologies de publics différentes :

- Le Centre Social Imagine, au Nord du QPV
- La Mission Locale, à l'ouest du QPV. Elle partage les locaux avec la maison des associations, le PIJ et le PLIE Mons-en-Barœul.
- L'Espace Caramel, au sud du QPV.

S'agissant de la commune de Loos, les deux lieux de permanences se situent respectivement sur les deux principaux QPV de la Ville :

- L'Espace Ressource Jeunes, dans le quartier des Oliveaux
- Le Centre Arago, dans le quartier Clémenceau-Kiener

Les ateliers collectifs

En 2020 en plus des ateliers de sensibilisation classiques que nous avons l'habitude d'animer, nous avons développé un nouveau type d'atelier thématique en direction des porteur·euse·s d'idées et de projets.

Ce type d'atelier a un double intérêt : apporter des connaissances pratiques et théoriques sur les étapes et le parcours de la création d'entreprise d'une part, et d'autre part en invitant systématiquement des partenaires à co-animer ces temps, nous favorisons les échanges entre le public et ces derniers et faisant connaître leurs dispositifs et services.

Atelier	Date	Nbre de participant·e·s
Sensibilisation Garantie Jeune	08/01/2020	19
Atelier "Créer mon business, pourquoi pas moi ?" Coorganisé avec le CLAP et l'ADIE	04/02/2020	13
Sensibilisation PLIE	04/02/2020	9
Sensibilisation Garantie Jeune	05/02/2020	8
Forum Start'Avenir	6/2/2020	15
Sensibilisation PLIE	3/3/2020	10
Sensibilisation Garantie Jeune	04/03/2020	8
Atelier CitésLab ADIE	19/11/2020	6
Atelier Les 5 conseils clés de la création d'entreprise	17/12/2020	6
Total		94

L'accueil de porteur·euse·s de projets

En 2020, nous avons pu accueillir, accompagner et orienter **24 porteur·euse·s de projets** réparti·e·s sur les villes de Loos et de Mons-en-Barœul.

55% des porteur·euse·s de projets sont des femmes.

	Nombre	Pourcentage
Hommes	11	45,8%
Femmes	13	54,2%
Total	24	100,0%

45% sont des demandeur·euse·s d'emploi et 20% sont salarié·e·s.

	Nombre	Pourcentage
Demandeur·euse d'emploi	11	45,8%
CDI ou CDD +6 mois	5	20,8%
Indépendant·e	3	12,5%
Autre	5	20,8%
Total	24	100,0%

Parmi les nouvelles missions du CitésLab, l'accompagnement post-crétion s'est mis en place. Dans ce sens 3 entrepreneur·euse·s ont été accompagné·e·s.

	Nombre	Pourcentage
Anté-Création	21	87,5%
Post-Création	3	12,5%
Total	24	100,0%

45% du public accueilli à un niveau bac ou moins.

Niveau de formation	Nombre	Pourcentage
Brevet des collèges	4	16,7%
CAP/BEP	5	20,8%
BAC	2	8,3%
Bac+1/Bac+2	5	20,8%
Bac+3/Bac+4	5	20,8%
Bac+5 et plus	3	12,5%
Total	24	100,0%

L'accompagnement de projets d'utilité sociale

Nos partenaires sur cette action

Pour son activité d'accompagnement, le partenariat peut revêtir différentes formes :

- **Un réseau d'orientation** : Il s'agit des partenaires avec lesquels nous sommes en contact et qui nous orientent les porteur·euse·s de projet qui désirent se faire accompagner.

Ces partenaires sont notamment des **acteur·trice·s de la création d'activité** (BGE, Nord Actif etc), des **réseaux de l'ESS** (APES, CRESS, MRES), **de la vie associative** (Maison des Associations etc) ou **institutionnel·le·s** (MEL, Région Hauts-de-France, CAVM etc)

Nous entretenons donc avec la plupart, des contacts et échanges réguliers. Par ailleurs, nous sommes également référencés **point PIVA** (point d'information à la vie associative), ce qui nous permet d'être en contact avec l'ensemble de ces structures et d'être identifié par les porteur·euse·s de projet.

En 2020, malgré une année particulièrement marquée par des restrictions sanitaires et peu propices aux contacts, nous avons quand même rencontrés quelques partenaires de l'entrepreneuriat et de l'ESS pour échanger, présenter nos dispositifs et mieux coordonner nos actions. Nous avons donc rencontré l'ADIE de Valenciennes, Enactus, la Ville de Lille/l' élu ESS et la MEL/chargée de mission sur l'Appel à Projet Entreprendre Autrement.

- **Une activité de réseau** : Maillage s'inscrit également dans une démarche de réseautage qui permet de pouvoir partager sur nos pratiques, outils ou informations importantes. Nous participons donc à différentes démarches :

-le **Réseau Tremplin** qui regroupe les structures d'accompagnement en ESS de la région Hauts-de-France. Nous participons aux différentes rencontres de ce réseau animé par la CRESS. En 2020, nous avons participé à **5 réunions** (dont la plupart en distanciel en période de confinement) pour échanger sur la situation de nos structures et de nos porteur·euse·s de projets).

-le **Réseau d'Accompagnement de Projets ESS en Rural initié par l'Avise (Créa'rural)** : Il s'agit d'une démarche nationale visant à mieux échanger et se qualifier. Nous avons fait le

choix de nous intéresser à cette démarche puisque certains de nos territoires se situent sur des territoires périurbains ou ruraux. En 2020 nous avons assisté à **une seule** rencontre.

- **Un appui à la dynamique ESS territoriale** : Nous participons également aux différentes dynamiques autour de l'ESS parmi les territoires où nous intervenons. Ce fut le cas particulièrement sur la **Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM)** où nous avons participé à **quatre temps** de rencontre dont un consistait à participer au comité d'attribution de l'Appel à Projet ESS de l'agglomération.
- **Un appui logistique** : Nous avons également un appui technique pour développer notre activité d'accompagnement à travers les Points d'Accueil de Proximité qui nous permettent de rencontrer les porteur·euse·s de projets éloigné·e·s de nos locaux. Ce fut particulièrement le cas en 2020 de la ville de Valenciennes avec la **mise à disposition** régulière d'un bureau à la Maison des Initiatives Citoyennes.

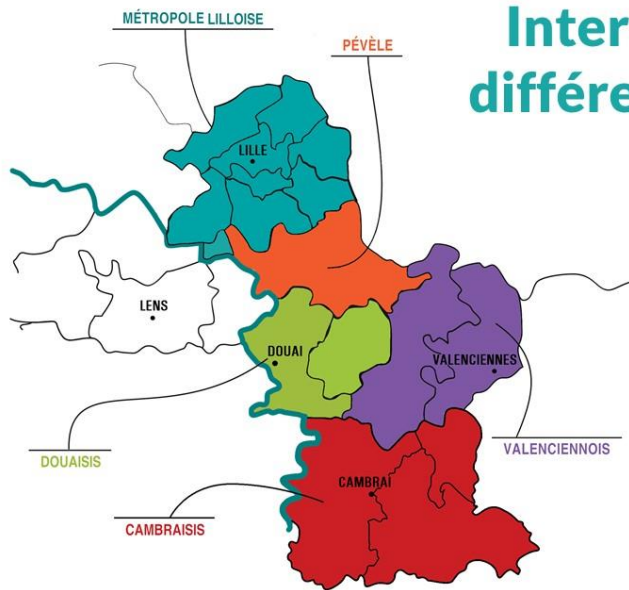
Par ailleurs, nous avons également travaillé avec notre **partenaire GRDR** sur la création d'un outil à destination des structures d'accompagnement. Il s'agit d'adapter un outil utilisé par le GRDR qui valorise le parcours migratoire dans le parcours de vie d'une personne, dans une perspective plus entrepreneuriale : valorisation du parcours de vie de la personne apportant des atouts dans son projet de création d'activité. Nous avons réalisé **3 rencontres** en 2020 sur ce sujet.

L'inscription territoriale

Le territoire d'intervention de Maillage jusque qu'en 2020 était plus « libre », nous permettant d'appuyer un projet ne se trouvant pas strictement dans notre périmètre défini.

La nouvelle structuration de l'offre d'accompagnement de la Région a mieux structuré territorialement l'offre d'accompagnement en définissant une structure référente désignée pour accompagner les projets d'ESS sur ce territoire. Cette nouvelle structuration a imposé une réponse à un appel à projet par **lots territoriaux** (avec objectifs et co-financements spécifiques). Maillage s'est donc positionnée sur 2 lots pour garder son implantation territoriale. Il s'agit du **Lot 1** qui concerne **la MEL et la Pévèle** et le **Lot 3** qui regroupe le **Douaisis, Valenciennois** et un nouveau territoire sur lequel nous n'intervenons pas jusqu'à présent : le **Cambrésis**. Cette évolution nous impose donc une nouvelle inscription territoriale sur ce dernier territoire et des résultats spécifiques par lots territoriaux.

Intervention dans différents territoires



Les sensibilisations à l'ESS

A travers l'activité globale d'accompagnement à la création d'activité de services de proximité, nous proposons également en amont des temps de sensibilisation à l'ESS et à l'entrepreneuriat permettant ainsi aux différents publics de mieux appréhender le secteur et ses spécificités. En 2020, le contexte a bouleversé les liens avec les structures pour proposer de telles activités, néanmoins nous en avons réalisé certaines (en complément des temps proposés par l'Espace Ressources de la Fabrique à Entreprendre) :

- 10/03/2020: Détection et orientation des projets d'utilité sociale à destination des professionnels avec le GRDR et l'APES (7 participants)
- 11/03/2020 : Sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire au Pôle Emploi de Villeneuve d'Ascq (6 participants)
- 05/11/20 : Co-animation avec La Machinerie (Amiens) de l'atelier Accompagnement dans le cadre de l'évènement Cress Inspire (en visio)

L'accueil de porteur·euse·s de projets

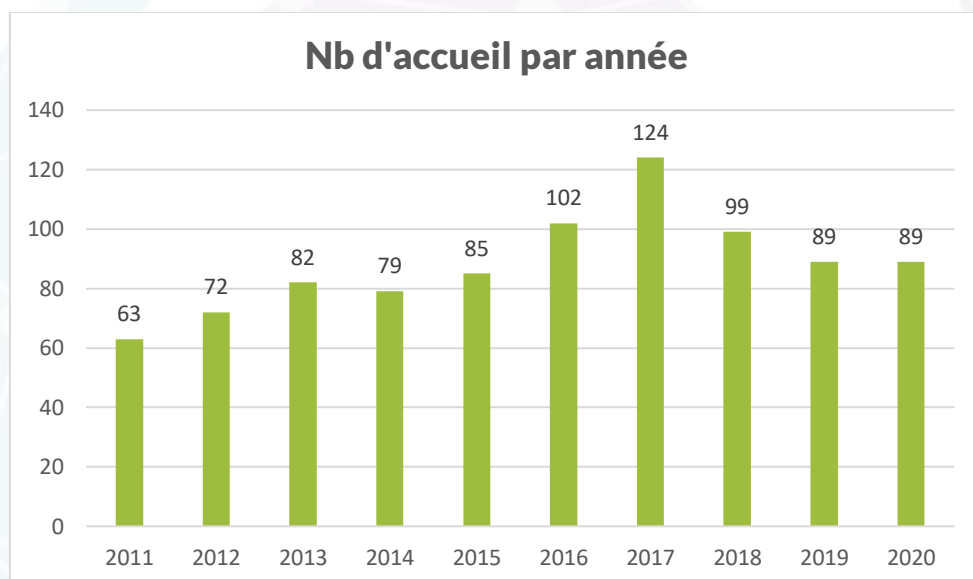
Il s'agit de la première rencontre avec Maillage qui vise à présenter l'association et la spécificité de notre dispositif d'accompagnement, tout en recueillant les informations sur les projets des porteur·euse·s. Depuis quelques temps nous avons opté pour des temps collectifs (pour le Lot 1 et dès que possible pour le Lot3) et gardé des rencontres individuelles pour les projets éloignés de nos locaux et qui auraient des difficultés de déplacement.

Conséquences de la crise sanitaire

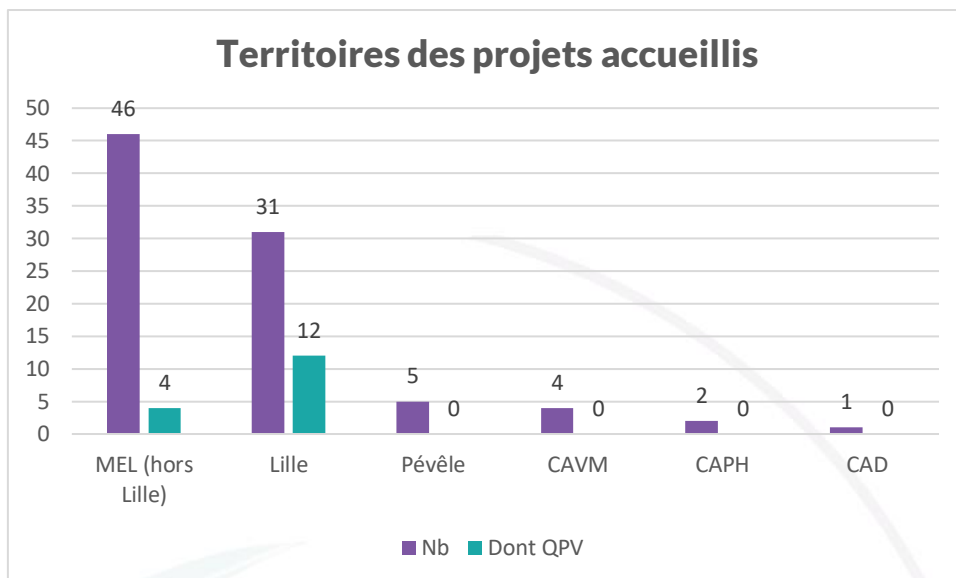
Dans un premier temps, nous avons donc stoppé les réunions d'accueil. Puis face à la demande, nous avons relancé les accueils en réadaptant la méthode. Nous avons organisé des réunions d'accueil avec une première partie en ligne (visio) en limitant le nombre de participant·e·s (pour plus d'aisance avec ce mode d'expression à distance) puis en organisant des appels téléphoniques individualisés pour échanger plus précisément sur les projets des participant·e·s. Cette évolution qui a perduré jusqu'à la fin d'année, a engendré plus de temps d'organisation et d'animation, mais a permis de pouvoir proposer une continuité de service et donc finalement d'avoir un flux d'accueil sensiblement identique aux années précédentes.

Résultats (Lot 1 et 3)

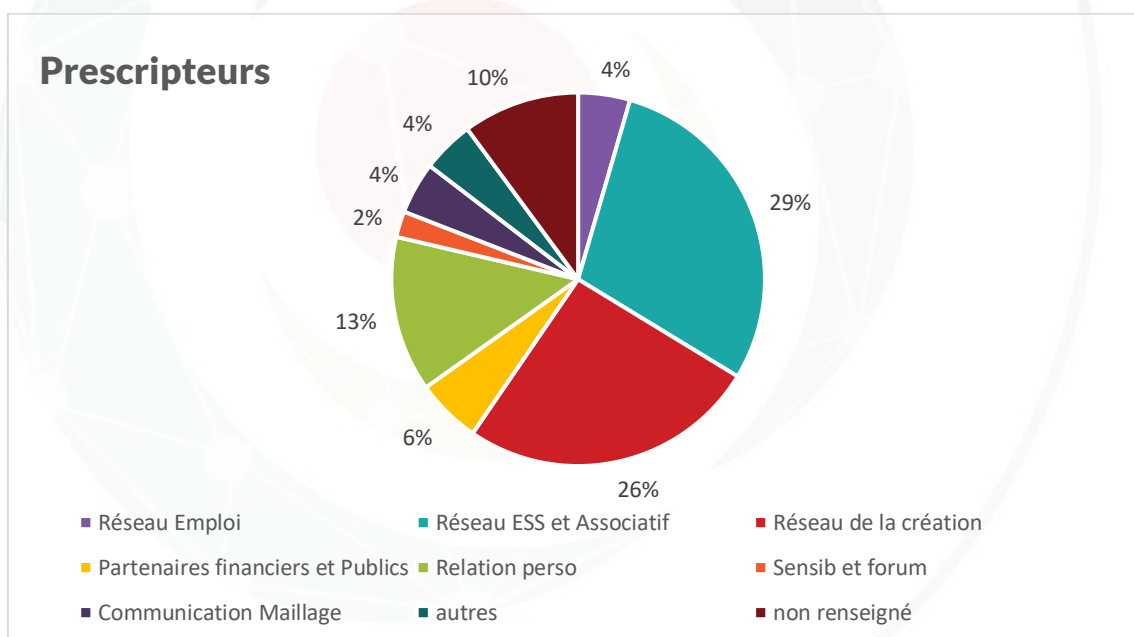
On peut remarquer que malgré une période marquée par des bouleversements dû à la crise sanitaire, nous restons sur le même volume d'accueil de projets que l'année précédente.



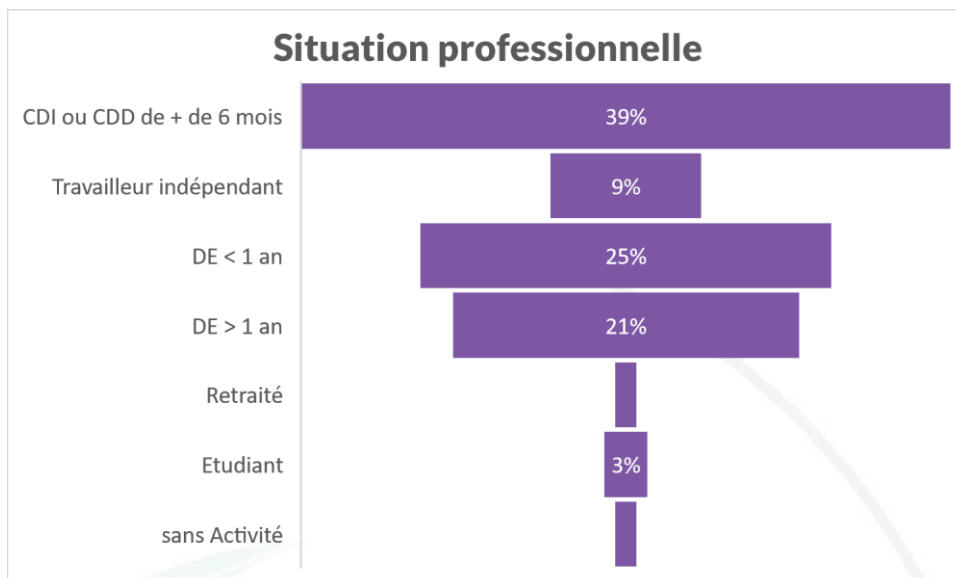
La répartition territoriale des projets accueillis montre toujours cette forte tendance de projets issus de la MEL. Les projets issus du territoire de la Pévèle demeurent quand même importants à la vue du territoire et réguliers.



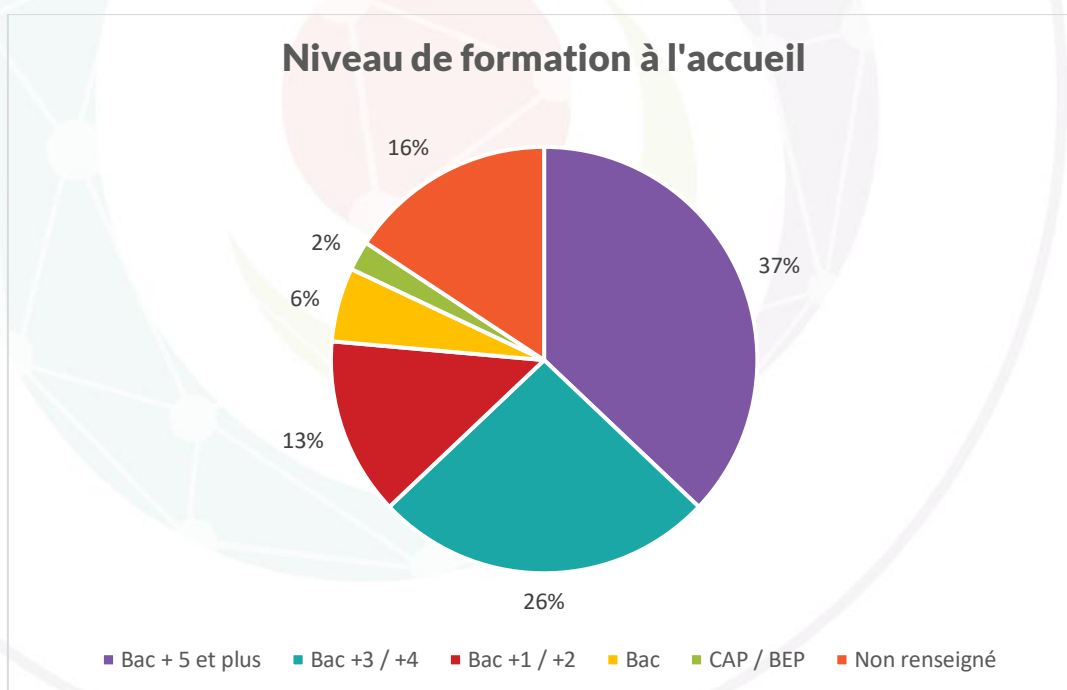
On peut noter que les projets accueillis ont à nouveau été orientés majoritairement par les réseaux de la création et de l'ESS marquant encore notre travail partenarial important dans ces deux secteurs.



Les personnes accueillies sont majoritairement en situation de recherche d'emploi (46%), période plus propice pour se lancer dans un projet professionnel et de vie plus en adéquation avec ses valeurs ou que les personnes avaient en elles sans oser se lancer. Néanmoins depuis 2019, nous remarquons que les personnes accueillies sont plus régulièrement en situation d'emploi. Plus souvent dans une optique de préparer un changement de projet professionnel plus en cohérence avec ses valeurs.



Concernant la qualification des personnes, la tendance d'accueillir plutôt des personnes diplômées se confirme. On peut supposer que la compréhension de l'ESS n'est pas toujours rendue accessible à tou·te·s et nécessiterai un travail de sensibilisation. Mais cette tendance nous interpelle régulièrement concernant l'accessibilité de nos services et leur adaptabilité.



Pour compléter ce panorama de la phase d'accueil, les personnes accueillies ont en moyenne 38 ans et encore une fois sont largement des femmes (76%). Sans toujours réussir à expliquer cette spécificité, cette prédominance de femmes accueillies s'accroît encore en 2020.

L'accompagnement de porteur·euse·s de projets

L'accompagnement des projets se distingue en 2 phases distinctes : l'ante-cr ation (appel e maturation en interne) et le post-cr ation. En quelques mots, l'ante-cr ation permet de travailler sur le projet, ses objectifs, le diagnostic des besoins, r fl cher aux statuts et au mod le  conomique. La phase de post-cr ation concerne plut t le lancement de l'activit , la mise en place d'outils de gestion, la cr ation d'emploi et le d veloppement.

Ante-cr ation :

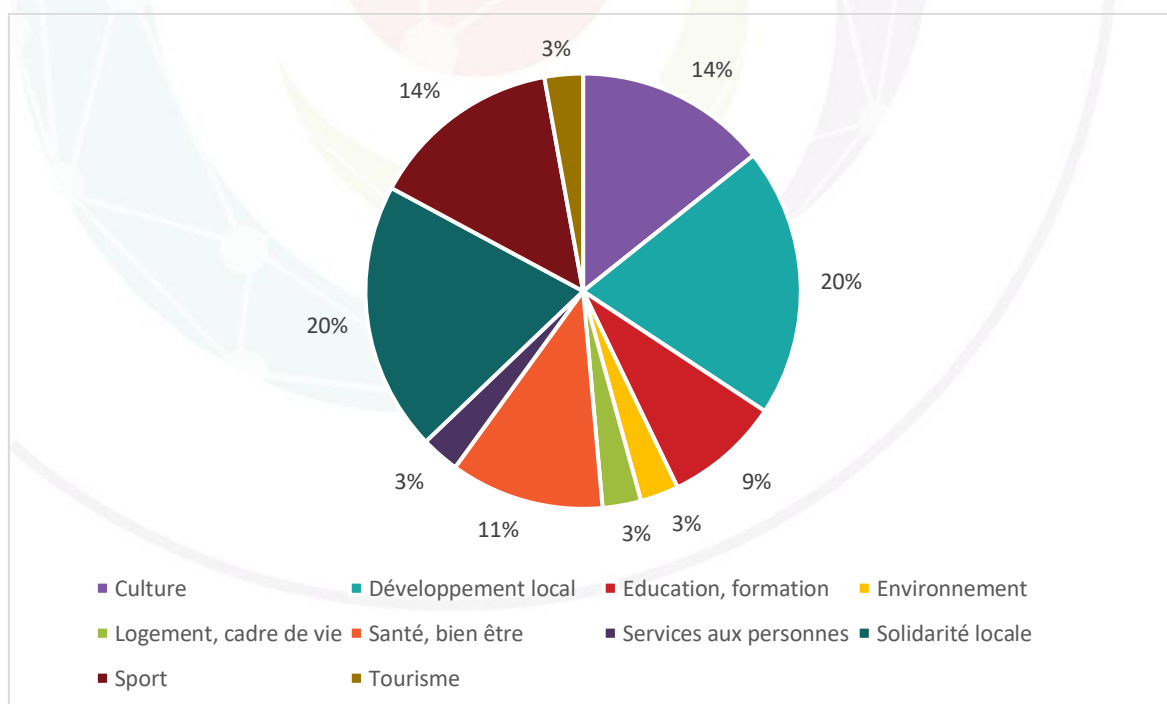
En 2020, **41** projets ont b n fici  d'un accompagnement ante-cr ation sur le **Lot 1** et **7** sur le **Lot 3**.

Lot1:

Concernant les projets de cette phase, nous pouvons noter que parmi ces **41 projets**, **36** sont port s par des habitant·e·s de la **MEL** et **5** de la **P v le**. Dans les 36 projets de la MEL, **19%** sont issus de territoire en **Politique de la Ville**.

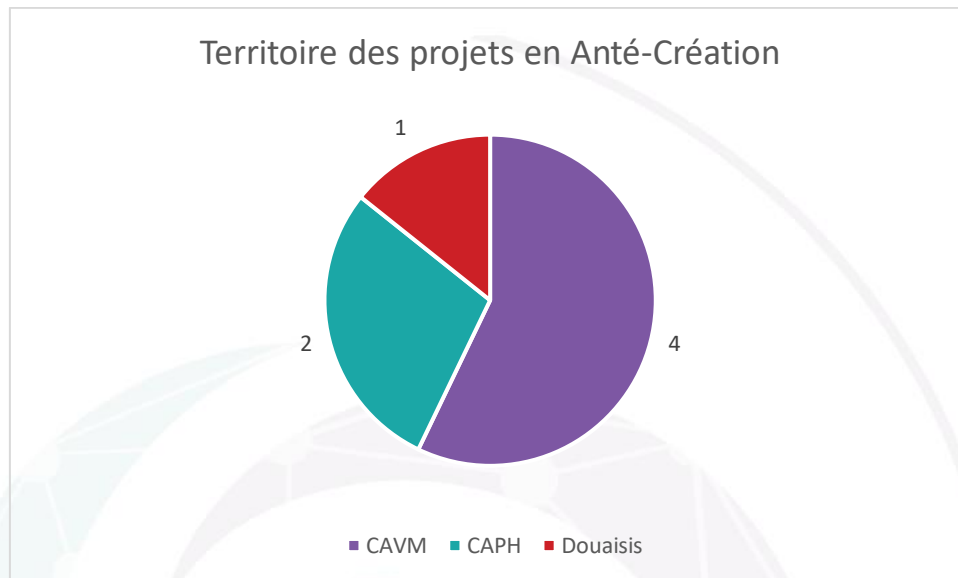
Ces projets en phase d'**ante-cr ation** sont port s   **85%** par des femmes, ce qui confirme (et accentue) la tendance constat e en phase d'accueil.

En termes de th matiques des projets accompagn s dans cette phase, on remarque toujours une vari t  des th matiques propre   notre accompagnement g n raliste qui se concentre sur les fonctions d'entrepreneuriat et pas sur la dimension m tier. N anmoins on retrouve une plus forte pr sence des projets de « d veloppement local » et de « solidarit  locale ».

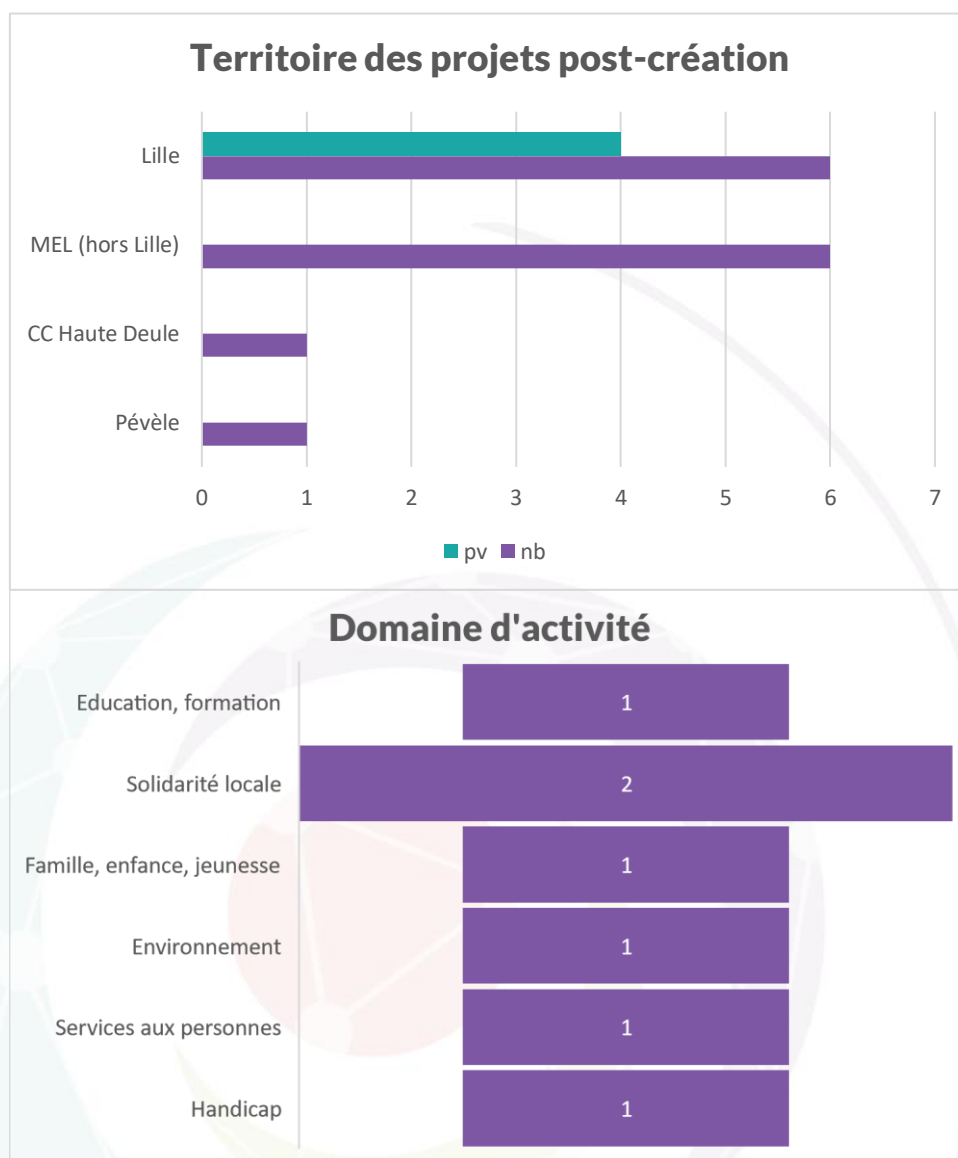


Lot 3 :

L'inscription territoriale est plutôt axée vers le territoire de la CAVM (4 projets), ce qui s'explique notamment par notre partenariat accru avec la communauté d'Agglomération et notre inscription dans la politique ESS locale.



Le nombre peu élevé de projet ne permet pas vraiment de déduire une tendance particulière sur les thématiques des projets.



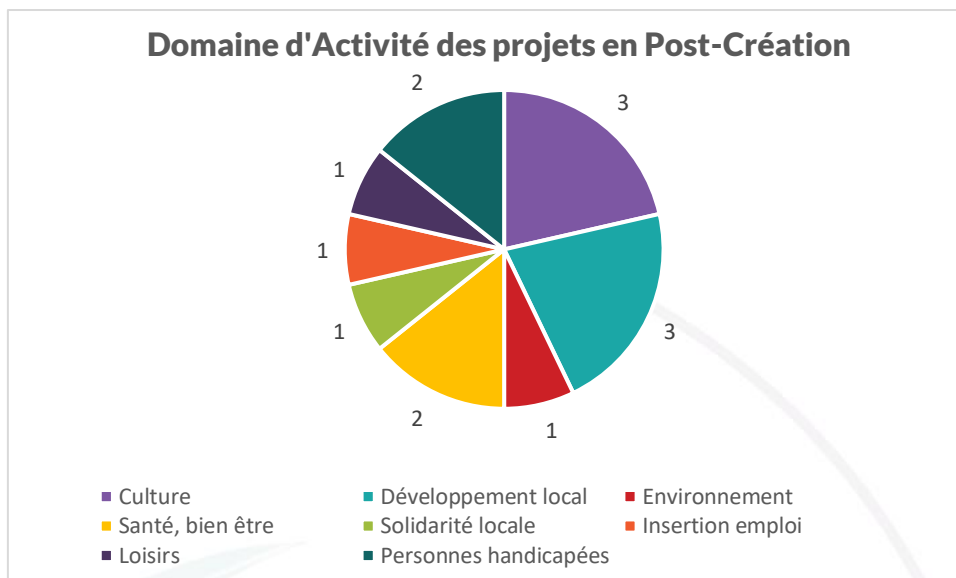
Post-Cr ation :

14 projets ont b n fici  d'un accompagnement post-cr ation, tous sur le **Lot 1**.

Dans cette phase, ces 14 projets sont principalement issus de la **MEL** puisque seuls 2 ne font pas partie de ce territoire. On peut noter que dans cette phase, seul le territoire lillois poss de des projets port s par des habitant e s de Quartiers Politique de la Ville (ou des projets   destination de ces territoires).

Par ailleurs, on retrouve la m me tendance que dans les autres phases avec seulement un projet port  par un homme.

Les projets se r partissent sur un ensemble de **th matiques vari es** avec une l g re tendance vers des projets culturels ou de d veloppement local.



Pour conclure, les projets accompagnés en 2020 ont créé **11.23 emplois (ETP)**, ce qui semble être plutôt un chiffre important dans une année marquée par des bouleversements liés à la crise sanitaire.

La formation des acteur·trice·s associatif·ive·s

Nos partenaires sur cette action

Pour son programme de formation, Maillage mobilise le réseau associatif pour communiquer et toucher le public ciblé. Parmi les partenaires, nous pouvons citer : le réseau des [points PIVA](#) (points d'information à la vie associative), les structures institutionnelles tels que la **CAVM** (Valenciennes Métropole) ou la **MEL** (Métropole Européenne de Lille) qui relaient les informations au réseau.

En 2020, compte tenu du contexte de crise sanitaire, Maillage a mobilisé son réseau pour pouvoir organiser les formations dans des salles plus grandes et notamment : la [MRES](#) (maison régionale de l'environnement et des solidarités).

Pour les formations se déroulant en dehors de la métropole Lilloise, Maillage sollicite également ses partenaires pour le prêt de salle, et notamment en 2020 la [Maison des associations de Valenciennes](#).

Nous avons bénéficié en 2020 du soutien financier de la DRJSCS (direction régionale jeunesse, sports et cohésion sociale) dans le cadre du financement FDVA-formation des bénévoles. Le programme de formation de Maillage étant une action complémentaire à l'accompagnement individuel, il est co-financé par les partenaires financiers de l'accompagnement.

Concernant les formations sur-mesure, Maillage a renouvelé ses partenariats en 2020 avec la [Maison des Associations de Lille](#), la [Maison des associations de Tourcoing](#) et la **MRES**. Nous avons également pu travailler avec l'[APES](#) (acteurs pour une économie solidaire)

Le programme Maillage

Le programme de formation proposé en 2020 s'est déroulé comme suit :

Période	Intitulé	Lieu	Durée (jours)	Nombre de participant·e·s
Février	Les fondements de l'ESS et du fonctionnement associatif	Maillage	3	6
Septembre	Le fonctionnement associatif	Maillage	2	3
Septembre-octobre	La gestion financière associative	MRES	5	10
Octobre	Montage et développement de projets d'ESS	Maillage	5	6

Il a été décidé que la formation « Les fondements de l'ESS et du fonctionnement associatif » (3 jours) serait retravaillée pour constituer deux modules: un module de 2 jours sur le fonctionnement associatif (qui s'est déroulé en septembre) et un module plus complet sur les autres statuts de l'ESS (prévu en 2021).

En 2020, 4 modules de formation ont malheureusement été annulés :

- La fonction d'employeur associatif, prévue une fois à Lille et une fois à Douai
- Montage et développement de projet d'ESS, qui devait avoir lieu une seconde fois
- La gestion financière associative, prévue à Valenciennes.

En 2020, l'équipe a donc animé un total de 4 modules de formation qui ont tous eu lieu en présentiel. Voici les chiffres clés :

- **15 journées** de formation réalisées (17 journées annulées)
- **25 stagiaires** accueilli·e·s

À titre de comparaison nous comptons en 2019: 17 jours de formation et 34 personnes touchées. Et en 2018: 21 jours de formation et 41 personnes touchées.

- Parmi les participant·e·s:
 - 24 femmes et 1 homme
 - 80% de plus de 27 ans
 - 5 salarié·e·s et 20 bénévoles ou porteur·euse·s de projet
 - 10 personnes issues d'associations/projets accompagné·e·s par Maillage (40%)
 - 32% de demandeur·euse·s d'emploi
 - 23 personnes de la MEL, 2 personnes du Valenciennois et 1 personne des Flandres
 - Des retours très positifs (questionnaires anonymes de fin de formation) puisqu'en moyenne, **74% des participant·e·s qualifient de « très bien » et 24% qualifient de « bien »** les différents aspects de la formation : contenu, supports et documents, animation, clarté des explications et qualité des échanges, rythme et durée, conditions matérielles...

Extraits de commentaires laissés dans les questionnaires :

« Formation super claire, connectée avec les préoccupations du terrain, et les outils vont me servir dès demain ! »

« J'ai apprécié la proximité avec la réalité, les outils et astuces qui sont exactement ce dont on a besoin. »

« Les échanges sont toujours bienveillants, les outils présentés sont simples et faciles à réutiliser. »

Les formations « sur mesure »

Les prestations sur mesure de 2020 se sont déroulées comme suit :

Période	Intitulé	Partenaire / lieu	Durée (heures)	Nombre de participant·e·s
13/02/20	Créer un emploi : comment faire ?	MRES	3	10
05/06/2020 12/06/2020	L'association employeuse	MdA Tourcoing	12	3
25/06/20	Comprendre et faire comprendre son bilan financier	MRES	3	3
30/06/20	Anticiper et éviter les problèmes de trésorerie	MRES	3	3
15/09/20	Créer son association	MdA Lille	3	4
17/11/20	Suivi du temps de travail : pourquoi et comment faire ?	MRES - en visio	3	2
20/11/20	Recruter pour mon association	MDA Lille - en visio	3	9
01/12/20	ESS : mon asso est-elle concernée ?	MDA Lille - en visio	3	4
07/12/20	Proposer de bonnes conditions de travail	MRES et APES - en visio	3	6

Maillage a donc animé **9 modules** de formation sur mesure, pour un total de 36 heures et **44 personnes touchées**.

À titre de comparaison :

2019 : 16 modules de formation pour un total de 70h et 182 personnes touchées.

2018 : 14 modules de formation pour un total de 96h et 146 personnes touchées.

Le volume de modules sur-mesure a diminué au cours de l'année 2020 et cela principalement pour deux raisons : la crise sanitaire qui a empêché le déroulement normal des formations, et les changements internes qui ont limité la capacité d'intervention en formation nous poussant à prioriser le programme de Maillage.

Les retours de participant·e·s et partenaires s'avèrent très positifs. Extraits de commentaires laissés dans les questionnaires :

« Formateur très à l'écoute et pédagogue » - « Top pour le contenu et le format »

*« Très bien, malgré la difficulté que peut représenter le fait de faire la formation en visio.
Formatrice très attentive à nos questions. Merci. »*